



FICHE D'INSCRIPTION

ACCUEIL DE LOISIRS " LES TILLEULS "

(À déposer directement à l'ALSH)

INSCRIPTIONS POUR LES MERCREDIS NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2018

NOM : PRÉNOM : ÂGE :

NOM : PRÉNOM : ÂGE :

NOM : PRÉNOM : ÂGE :

Commune de Gramat Commune extérieure

TRANCHE D'ÂGE : 3 à moins de 6 ans 6-11 ans

QUOTIENT FAMILIAL : Inférieur à 442€ (joindre justificatif) supérieur à 442€

E MAIL :@.....

AIDES POSSIBLES en Accueil de Loisirs :

Aides aux Loisirs et aux temps libres Chèques ANCV Attestation MSA

(QF de la CAF 46 inférieur à 551 € - Justificatif à joindre)

Novembre	JAR	JSR	½ JMAR	½ JMSR	½ JAPAR	½ JAPSR	JPN	½ JMPN	½ JAPN
Mercredi 07/11									
Mercredi 14/11									
Mercredi 21/11									
Mercredi 28/11									
Total à payer									
Décembre	JAR	JSR	½ JMAR	½ JMSR	½ JAPAR	½ JAPSR	JPN	½ JMPN	½ JAPN
Mercredi 05/12									
Mercredi 12/12									
Mercredi 19/12									
Total à payer									

JAR : journée avec repas ; **JSR :** journée sans repas ; **½ JMAR :** matinée avec repas ; **½ JAPAR :** après-midi avec repas ; **½ JMSR :** matinée sans repas ; **½ JAPSR :** après-midi sans repas ; **JPN :** journée avec pique-nique et goûter ; **½ JMPN :** matin pique-nique ; **½ JAPPN :** après-midi pique nique



Fonctionnement de l'ALSH : renseignements, inscriptions et règlement

- **Pour l'année 2018 – 2019 : PENSEZ à :**

- ✓ Refaire le dossier de renseignements pour l'année 2018 – 2019 (nouveau(s)).
- ✓ L'attestation d'assurance extrascolaire 2018/2019 et la photocopie du carnet de vaccinations

Les inscriptions se feront avec la fiche d'inscription (prévisions de l'encadrement) **une fois le dossier complet**

- **Règlement à l'alsh uniquement à la fin du mois ou le dernier jour de présence** avec remboursement (avoir) en cas de maladie (certificat médical) ou si la famille **prévient 48 h à l'avance**. **Arrêt des inscriptions le mercredi soir** pour la semaine suivante. Ensuite prise des inscriptions sur une liste d'attente.

Heures d'ouverture du bureau administratif en semaine (hors vacances scolaires).

☞ Lundi de 14h00 à 17h30 ☞ Mardi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h30 ☞ Jeudi de 8h30 à 12h00

Accueil de Loisirs sans hébergement – Avenue du 8 mai 1945 – 46 500 GRAMAT

☎ : 05-65-33-42-56 ☎ : 06-86-52-72-75 Site www.gramat.fr Nouvelle adresse : alsh@gramat.fr